EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGE

N° d'imprimé : K009451582

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DEKRA

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	26/09/2025	25107300

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S060K074

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : Parc d'Activité de Vatine
283, rue de Clermont
60000 BEAUVAIS

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 060K7012

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FZ-642-AW (F)	04/05/2021	04/05/2021

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
W1V9076571P253175	M2

Type/CNIT	Énergie
M20MCWTCES8T386	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

121885

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Avant Gauche)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤0.70 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}

Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 67%
Efficacité par essieu : E1: 74% E2: 62%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 14% E2: 3%

Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0,5% à -3%) : G: -1.8% D: -1.9% h: de 0,8 m à 1 m

Feux de brouillard avant (-1% à -3,5%) : G: -0.4% D: -2.7%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes